



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 9 septembre 2019 à 19h30 à la Salle municipale du 29, rue de la Fabrique.

Sont présents : Mmes Francine Fillion, Francine Drouin et Chantale Thivierge conseillères, MM. Alexandre Dubuc-Ringuette et Danny Paré conseillers, formant quorum sous la présidence de M. Dave Lachance, maire suppléant en raison de la vacance du poste de maire. Est également présent M. Alain Paré, directeur général et secrétaire de l'assemblée.

## **1. MOT DE BIENVENUE**

Mme France Laroche, mairesse, adresse le mot de bienvenue.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019
4. Correction au procès-verbal du mois de juin 2019
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 août 2019
6. Adoption des comptes d'août 2019
7. Élections municipales
  - 7.1 Dates du scrutin
  - 7.2 Informations relatives à l'avis public d'élection et date de réception des mises en candidature
8. Démission de la secrétaire-adjointe et de l'inspectrice en bâtiment et en environnement
  - 8.1 Lecture de la lettre de démission
  - 8.2 Processus de recrutement
  - 8.3 Suppléance au poste de secrétaire adjointe
9. Démission de l'inspectrice en bâtiment et en environnement
  - 9.1 Lecture de la lettre de démission
  - 9.2 Processus de recrutement
  - 9.3 Suppléance au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement
10. Refinancement d'un prêt venant à échéance le 19 novembre 2019
11. Appel d'offres publiques pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et récupérables
12. Service de garde *L'Amitié* : confirmation des heures de travail hebdomadaires de Mme Mélanie Routhier
13. Demande d'aide financière dans le cadre de la levée de fonds de la CSM
14. Service internet : Résolution d'appui au programme *Québec haut débit*
15. Renouvellement service Vertisoft
16. Programme d'aide à la voirie locale :
  - 16.1 Confirmation de l'aide financière pour l'entretien des routes locales
  - 16.2 Résolution
17. Service incendie intermunicipal : achat d'un sécheur
18. Sel de déglçage : résultats des soumissions et octroi du contrat d'achat
19. Patinoire du secteur Broughton Station : Logo de Desjardins
20. Régulateurs de pression
21. Événement reconnaissance des bénévoles
22. Comité d'embellissement
23. Travaux publics
  - 23.1 Achat de pneus d'hiver pour les camions 2000, 2013 et 2017
  - 23.3 Couvertures des drains et achat d'une clé de levage
  - 23.4 Souffleur
  - 23.4 Mise à jour des travaux publics par M. Yvon Payeur, chef d'équipe des travaux publics
24. Comités des élu(e)s
25. Correspondance du maire suppléant
  - 25.1 Conseil des Aînés FADOQ : conférence de la Ministre Marguerite Blais
  - 25.2 Communiqué de presse : La route des vergers
26. Affaires nouvelles
  - 26.1 PIQM-Demande du MAMH - Pluritec
- 26 Levée de l'assemblée

2019-09-140

Il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert. Adopté.



2019-09-141

N° de résolution  
ou annotation

2019-09-142

2019-09-143

2019-09-144

2019-09-145

### **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 5 AOUT 2019.**

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019. Adopté.

### **4. CORRECTION AU PROCES-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2019**

**ATTENDU QUE** M. Danny Paré demande qu'une correction soit apportée au point « *Période de questions* » du procès-verbal de la séance ordinaire de juin 2019 ;

**ATTENDU QUE** la correction s'applique à la phrase suivante : « *Il rappelle que le CCU est composé d'un élu et de trois citoyens* » alors qu'il aurait dû se lire « *Il rappelle que le CCU est composé d'un élu et de deux citoyens* »

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par M. Danny Paré et résolu unanimement, d'apporter la correction suivante : remplacer « **trois** » citoyens par « **deux** » citoyens. Adopté.

### **5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 AOUT 2019**

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 août 2019 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 août 2019. Adopté.

### **6. ADOPTION DES COMPTES D'AOUT 2019**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues, et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

**ATTENDU QU'** un montant de 142 617,28 \$ est déboursé à même le fonds général ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1<sup>er</sup> au 31 août 2019 inclusivement, pour un montant de 142 617,28 \$. Adopté.

### **7. ÉLECTIONS MUNICIPALES**

#### **7.1 DATE DU SCRUTIN**

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe que la date du scrutin visant à combler la vacance du poste de maire sera la 3 novembre 2019.

#### **7.2 INFORMATIONS RELATIVES A L'AVIS PUBLIC D'ELECTION ET A LA PERIODE DE RECEPTION DES MISES EN CANDIDATURE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe que l'avis public d'élection sera affiché le 17 septembre 2019 aux endroits habituels (bureau municipal et église).

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe que la période des mises en candidature sera du 20 septembre 2019 au 3 octobre 2019 sur les heures d'ouverture du bureau municipal, sauf pour vendredi le 4 octobre 2019 alors que le bureau sera ouvert 8h30 à 16h.

### **8. DEMISSION DE LA SECRETAIRE-ADJOINTE ET DE L'INSPECTRICE EN BATIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

#### **LECTURE DE LA LETTRE DE DEMISSION**

**ATTENDU QUE** le poste de secrétaire-adjointe et le poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement étaient occupés par madame Jacinthe Bélanger, le maire suppléant fait lecture de la lettre de démission commune à ces deux fonctions. La démission de madame Bélanger était effective le 3 septembre 2019. Le directeur en avait informé les élu(e)s par courriel le 26 août 2019.

#### **8.1 PROCESSUS DE RECRUTEMENT – SECRETAIRE-ADJOINTE**

**ATTENDU QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier a informé les élus par courriel du processus de recrutement en cours, notamment par la publication d'une annonce dans le Courrier Frontenac, et sur le site d'emploi Québec;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'autoriser les coûts de publication de l'annonce de recrutement dans le Courrier Frontenac et la poursuite du processus de sélection. Adopté.



N° de résolution  
ou annotation

2019-09-147

2019-09-148

2019-09-149

2019-09-150

2019-09-151

## **8.2 SUPPLEANCE AU POSTE DE SECRETAIRE ADJOINTE**

**ATTENDU QUE** le poste de secrétaire-adjointe est vacant depuis le 3 septembre 2019 et qu'il est nécessaire que les tâches liées à cette fonction soient remplies.

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général à embaucher temporairement une ressource selon les besoins du service. Adopté.

## **9.1 PROCESSUS DE RECRUTEMENT – INSPECTRICE EN BATIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

**ATTENDU QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier a informé les élus par courriel du processus de recrutement en cours, notamment par la publication d'une annonce dans le Courrier Frontenac, et sur le site d'emploi Québec;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'autoriser les coûts de publication de l'annonce de recrutement dans le Courrier Frontenac et la poursuite du processus de sélection. Adopté.

## **9.2 SUPPLEANCE AU POSTE DE SECRETAIRE ADJOINTE**

**ATTENDU QUE** le poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement est vacant depuis le 3 septembre 2019 et qu'il est nécessaire que les tâches liées à cette fonction soient remplies.

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général à embaucher temporairement une ressource selon les besoins du service. Adopté.

## **10. REFINANCEMENT D'UN PRET VENANT A ECHEANCE LE 19 NOVEMBRE 2019**

**ATTENDU QUE** le ministère des Finances du Québec a informé la Municipalité d'un refinancement d'un montant de 60 200 \$ relatif à un emprunt échéant le 19 novembre 2019;

**ATTENDU QUE** ce prêt réfère à l'achat du souffleur New Holland en 2014.

**ATTENDU QUE** le refinancement est d'une durée de cinq (5) ans ;

**ATTENDU QUE** dans le cas d'un refinancement inférieur à 100 000 \$, et si la Municipalité n'a pas d'autres besoins en financement, la Municipalité doit alors transiger directement avec une institution financière.

**ATTENDU QUE** le ministère des Finances ne supervise pas les financements inférieurs à 100 000 \$.

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à aller en appel d'offres de refinancement sur invitation auprès de trois institutions financières (Desjardins, RBC, Banque nationale Financière).

## **11. APPEL D'OFFRES PUBLIQUES POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIERES RESIDUELLES**

**ATTENDU QUE** le contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles prendra fin le 31 décembre 2019 ;

**ATTENDU QU'** il est nécessaire de procéder par appel d'offres publiques pour un contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et récupérables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, de procéder par appel d'offres publiques pour le l'octroi du contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles pour une période de deux ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et prenant fin le 31 décembre 2022, et d'autoriser la directeur général à déposer le devis sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et à signer tous les documents requis. Adopté.

## **12. SERVICE DE GARDE L'AMITIE : CONFIRMATION DES HEURES DE TRAVAIL HEBDOMADAIRES DE MME MELANIE ROUTHIER**

**ATTENDU QUE** le nombre d'élèves fréquentant le service de garde municipal justifie l'embauche de Mme Mélanie Routhier à titre de ressource complémentaire à la ressource principale ;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'octroyer à Mme Mélanie Routhier 7,5 heures minimum par cinq (5) jours de classe. Ces heures seront ajustées selon les variations du



N° de résolution  
ou annotation

2019-09-152

2019-09-153

calendrier scolaire hebdomadaire, et pourront être augmentées selon le nombre d'enfants fréquentant le service de garde municipal. Adopté.

### **13. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DANS LE CADRE DE LA LEVEE DE FONDS DE LA COOP DE SOLIDARITE MULTISERVICES (CSM)**

Dans le cadre d'une activité de levée de fonds, la CSM présentera une pièce de théâtre en novembre 2019. Une demande d'aide financière visant la mise en scène et la planification de la pièce a été adressée à la municipalité par la metteuse en scène. Après analyse et validation, la Municipalité juge que la demande doit lui être adressée par la CSM à titre d'organisme sans but lucratif. La CSM ayant présenté une demande d'aide financière, le sujet est reporté à la prochaine séance du conseil.

### **14. SERVICE INTERNET : RÉOLUTION D'APPUI AU PROGRAMME QUÉBEC HAUT DÉBIT**

**ATTENDU QUE** les municipalités de la MRC des Appalaches demandent depuis plusieurs années que les résidences, les commerces, les industries, et les entreprises agricoles et touristiques situées dans les territoires ruraux puissent avoir accès à des services en télécommunications fiables et rapides;

**ATTENDU QUE** le gouvernement provincial a dévoilé pour son budget 2019-2020 le nouveau programme *Québec haut débit* qui vise à appuyer des projets de déploiement d'infrastructures d'accès à Internet haut débit dans l'ensemble du Québec;

**ATTENDU QU'IL** y aura au cours des prochaines semaines un processus d'appel à projets via le programme *Québec haut débit* qui offrira un financement aux projets les plus prometteurs;

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches souhaite que le service Internet haute vitesse soit déployé par la fibre optique jusqu'à la maison (FTTH), puisqu'elle considère que c'est à ce jour la meilleure technologie qui puisse être étendue et ce, sur l'ensemble de son territoire;

**ATTENDU QUE** cinq compagnies en télécommunications ont approché la MRC des Appalaches pour présenter leur projet pour l'ensemble du territoire de la MRC en prévision du programme *Québec haut débit*;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton souhaite appuyer plus particulièrement la compagnie Sogetel puisque son projet correspond aux besoins et aux attentes de la MRC en matière de déploiement de la fibre optique, mais aussi parce que :

- Sogetel est déjà présent dans les MRC de l'Érable, d'Arthabaska, de Robert-Cliche, des Etchemins et du Granit;
- Sogetel est également présent dans les municipalités de la Paroisse de Disraeli, Beaulac-Garthby et la ville de Disraeli;
- La dorsale de transport traverse déjà le territoire d'ouest en est, soit de la municipalité d'Irlande à Adstock;
- Sogetel assure que la technologie déployée est la meilleure disponible soit le FTTH;
- Sogetel a présenté le projet le moins coûteux du fait de sa présence sur le territoire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton appuie Sogetel dans ses démarches auprès du programme *Québec haut débit* afin que ce fournisseur desserve les zones non ou mal desservies par le déploiement de la fibre optique jusqu'à la maison (FTTH) dans le cadre du projet proposé, et ce, à des coûts comparables au milieu urbain et sans frais de branchement;

**QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton demande en tout respect aux autorités concernées d'acquiescer à la demande de subvention adressée par Sogetel. **ADOPTÉ.**

### **15. RENOUELEMENT SERVICE VERTISOFT**

**ATTENDU QUE** l'entente annuelle avec Vertisoft relative à l'hébergement web et le service de courriels sécurisé viendra à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2019 ;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, d'autoriser le renouvellement de l'entente des services avec Vertisoft au montant de 390 \$ taxes en sus. Adopté.



N° de résolution  
ou annotation

2019-09-154

## 16. PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE - VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

### 16.1 CONFIRMATION DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

Le maire suppléant informe qu'une compensation de 409 806 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019 sera versée par la ministère des Transports du Québec.

#### 16.1 RESOLUTION : PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE - VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 409 806 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019 ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Danny Paré et résolu unanimement, que la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales. Adopté.

### 17. ACHAT D'UN SÉCHEUR POUR LE COMPRESSEUR DE LA CASERNE INCENDIE-SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE REGROUPE

**ATTENDU QUE** le Service de sécurité incendie regroupé a reçu de Compressair Canada de Plessisville le prix pour l'achat d'équipements requis au bon fonctionnement du compresseur de la caserne incendie de Saint-Jacques-de-Leeds, à savoir :

- Sécheur : 1740 \$ taxes en sus
- Filtreur : 150 \$ taxes en sus
- Système de drainage : 275 \$ taxes en sus

2019-09-155

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Danny Paré et résolu unanimement, d'autoriser l'achat dudit équipement au prix de 2 165 \$ taxes en sus, et que la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton contribue en respect de la quote part établie. Adopté.

### 18. SEL DE DÉGLACAGE : RÉSULTAT DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT D'ACHAT

**ATTENDU QUE** la Municipalité a invité trois fournisseurs à présenter une soumission de prix pour 285 tonnes métriques (TM) de sel de déglacage livré à Saint-Pierre-de-Broughton, à savoir Sel Warwick, Somavrac, et Sebci (maintenant SOMAVRAC);

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu les soumissions de la part des deux fournisseurs invités dont les résultats sont les suivants :

FOURNISSEUR	VOLUME	PRIX
SEL WARWICK	285 TM	98,00 \$ / TM livré (Taxes en sus)
SOMAVRAC	285 TM	114,25 \$ / TM livré (Taxes en sus)

2019-09-156

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'octroyer le contrat d'achat de 285 tonnes métriques de sel de déglacage à Sel Warwick au prix de 98,00 \$ la tonne métrique livré plus taxes applicables. Adopté.

### 19. PATINOIRE DU SECTEUR BROUGHTON STATION : LOGO DE DESJARDINS

**ATTENDU QUE** la Caisse Desjardins de la région de Thetford a assumé entièrement le coût d'achat des bandes de la patinoire du secteur de Broughton Station à l'automne 2018 ;

2019-09-157

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement, d'octroyer la somme de 400 \$ taxes en sus pour l'identification des bandes de patinoires au logo de Desjardins. Adopté.



N° de résolution  
ou annotation

2019-09-158

2019-09-159

2019-09-160

2019-09-161

## 20. RÉGULATEURS DE PRESSION

**ATTENDU QUE** lors des travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc, des régulateurs de pression d'eau ont été installés dans certaines résidences (30) du secteur village;

**ATTENDU QUE** les coûts initiaux d'achat et l'installation de ces régulateurs de pression ont été assumés par la Municipalité;

**ATTENDU QU'**aucun règlement ni aucune résolution ne viennent déterminer la responsabilité de l'entretien, de la réparation et du remplacement de ces régulateurs ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, que l'entretien, la réparation et le remplacement du régulateur de pression d'eau soit de l'entière responsabilité du propriétaire de l'immeuble dans lequel il est installé. Adopté.

## 21. ÉVÉNEMENT RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton souhaite souligner le travail accompli par l'ensemble des bénévoles de la municipalité;

**ATTENDU QUE** l'événement se tiendra en octobre 2019 à la Salle paroissiale sous forme de 5 à 7 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'autoriser un budget de 400 \$ pour l'organisation de l'événement reconnaissance. Adopté.

## 22. COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

**ATTENDU** les soins requis pour l'entretien des espaces fleuris de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la Municipalité ne possède pas de comité qui veille à l'entretien et à l'embellissement des espaces fleuris;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement, de mettre en place un comité d'embellissement. Madame Fillion se porte volontaire pour coordonner la création et les activités dudit comité. Adopté.

## 23. TRAVAUX PUBLICS

### 23.1 ACHAT DE PNEUS D'HIVER POUR LES CAMIONS DE DÉNEIGEMENT

Le chef d'équipe des travaux publics informe les élus de la nécessité de procéder au remplacement des pneus d'hiver de la flotte de camions de déneigement, à savoir :

- 8 pneus 12R22.5 aérolus adr65  
(Desharnais : 431 \$/pneu) (Pneus et freins 112 : 396 \$/pneu)  
Achat autorisé : Pneus et freins 112 : 396 \$/pneu. Adopté
- 16 pneus CWD 203-216-224MM 12/R22.5  
(Desharnais : 194 \$/pneu incluant escompte de 37%)  
Achat autorisé. Adopté
- Disposition de 16 carcasses 12/R22.5  
(Desharnais : 80 \$/pneu)  
Achat autorisé. Adopté

### 23.2 COUVERCLE DE REGARD ET CLÉ DE LEVAGE DE REGARD

Suite à la validation des prix auprès de deux fournisseurs (Huot et Wosley), autorisation d'achat Wosley d'un (1) couvercle de regard au prix de 319,10 \$ taxes en sus et d'une (1) clé de levage de regard au prix de 175,35\$. Adopté.

### 23.3 PIERRE POUR ABRASIFS 1/2

Le chef d'équipe des travaux informe que les besoins en pierre pour abrasif 1/2 est de 510 tonnes métriques. Chez tous les fournisseurs de la région, 135 tonnes métriques de pierre 1/2 sont disponibles chez ALO Pomerleau.

Les 375 tonnes métriques restantes ne sont disponibles qu'en pierre 0-3/4 chez les fournisseurs suivants :

- ALO Pomerleau : 10,50 \$ la tonne métrique
- Pavage Centre-sud : 12,50 \$ la tonne métrique.

Achat autorisé auprès du fournisseur ALO Pomerleau de 135 tonnes métriques de pierre 1/2, et de 375 tonnes métriques de pierre 0-3/4 au prix de 10,50 \$ la tonne métrique.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Danny Paré et résolu unanimement, qu'en respect des informations fournies et précédemment décrites, les dépenses identifiées aux points 23.1, 23.2 et 23.3 soient acceptées. Adopté.



N° de résolution  
ou annotation

2019-09-162

2019-09-163

### 23.5 TRAVAUX DE L'ENTRÉE DE L'ENTREPÔT MUNICIPAL ET DE LA CSM

Le chef d'équipe des travaux publics informe que les travaux de réfection de l'entrée de l'entrepôt municipal et de la Coopérative de solidarité multiservices seront réalisés au cours la présente semaine.

### 23.6 SOUFFLEUSE À NEIGE DU TRACTEUR NEW HOLLAND: REMPLACEMENT

Tel que mentionné à une séance antérieure, le chef d'équipe des travaux publics rappelle la nécessité de remplacer la souffleuse à neige du tracteur New Holland laquelle est arrivée à sa fin de vie d'utilisation. Attendons un suivi pour l'achat d'une souffleuse d'occasion auprès du fournisseur Beaulieu.

### 24. COMITES DE ELU(E)S

**MME FRANCINE DROUIN** : A participé au diverses réunions du comité des organismes dans le cadre de la Férie des couleurs du dimanche 15 septembre 2019.

Elle rappelle que la randonnée Quad se tiendra samedi le 14 septembre 2019. Les inscriptions auront lieu à cette même date au chalet des loisirs à compter de 6h30.

**MME CHANTALE THIVIERGE** : Assistera à la réunion de l'Office d'habitation de Appalaches lundi le 16 septembre 2019 à Thetford.

**M. ALEXANDRE DUBUC-RINGUETTE** : Fait un retour sur la Fête de la famille du samedi 7 septembre 2019.

**M. DANNY PARE** : Rien à mentionner.

**MME FRANCINE FILLION** : Rien à mentionner

### 25. CORRESPONDANCE DU MAIRE SUPPLÉANT

Le maire suppléant informe les élu(e)s et les citoyens présents de la tenue d'une conférence de Mme Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, le 30 septembre 2019 à 19h à l'auditorium de la polyvalente de Thetford. Les informations sont disponibles sur le babillard d'entrée du bureau municipal.

### 26. AFFAIRES NOUVELLES

#### PIQM 556598 - DEMANDES DU MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

**ATTENDU QUE** dans le cadre du projet 556598 du PIQM, la Direction des programmes et d'infrastructures d'eau du MAMH a adressé à la Municipalité une demande en lien avec différents éléments demeurés en suspens ou pour lesquels des informations complémentaires sont requises en plusieurs points ;

**ATTENDU QUE** cette demande requière l'intervention de la firme d'ingénieurs-conseils afin de répondre à ces diverses informations ;

**ATTENDU QUE** la firme d'ingénieurs-conseils Pluritec a été sollicitée afin de répondre à cette demande et que le coût de réalisation est estimé à 3 000 \$ ;

**ATTENDU QUE** le contenu de la demande est disponible pour consultation au bureau municipal ;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement, de confier le mandat à la firme Pluritec au coût estimé de 3 000 \$. Adopté.

#### DEMISSION DE LA CONSEILLERE MME FRANCINE FILLION

Mme Francine Fillion dépose sa lettre de démission à titre de conseillère au siège numéro 5. Le maire suppléant en fait lecture. La démission de Mme Francine Fillion sera effective à compter du 10 septembre 2019.

### 27. PERIODE DE QUESTIONS

Un citoyen remercie et félicite le travail de réfection fait sur une partie du rang 4.

Une citoyenne demande si l'aide financière demandée dans le cadre de la pièce de théâtre a été octroyée.

### 26. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h45. Adopté.

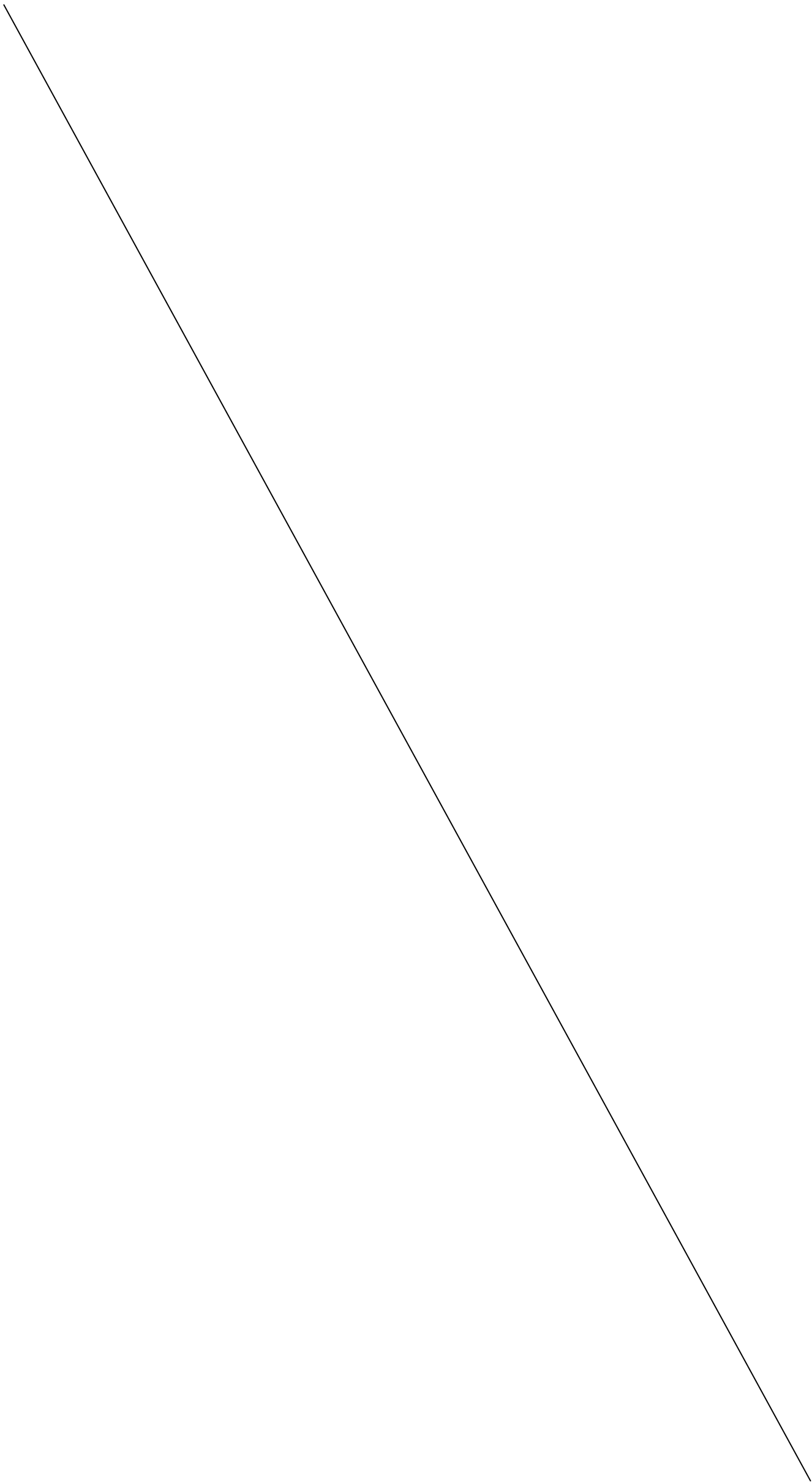
---

Dave Lachance, maire suppléant

---

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

«Je, Dave Lachance, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»







N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation

